

BULLETIN D'INFORMATIONS

EDITORIAL

Depuis quelques mois, le comité de Lignum - Jura bernois s'est mis au travail. La communauté d'actions en faveur du bois de notre région est devenue une réalité.

Le but de notre association est la promotion du bois indigène, en tenant compte de la situation économique de notre région.

Beaucoup de questions se sont posées aux cours des nombreuses séances du comité. Nous nous sommes fixés une ligne de conduite concernant les actions à entreprendre pour promouvoir le bois dans notre région.

Point de départ important, trouver des interlocuteurs, au sein de milieu professionnel du bois, des communes, bourgeoisies et institutions publiques.

Par la suite, l'action promotionnelle de l'association devra s'étendre auprès de la population du Jura bernois.

Dès lors, pour atteindre les buts fixés, Lignum se devait de trouver un moyen de dialogue avec ses membres. C'est désormais chose faite avec la parution de notre bulletin d'informations.

Notre bulletin se veut être le trait d'union entre la forêt et les consommateurs du bois indigène. Les collones de notre fascicule d'informations traiteront des différents aspects de la chaîne du bois. Les problèmes liés à l'exploitation forestière, la fabrication de matériaux de construction à base de bois, ainsi que les difficultés de promotion de ce matériau noble, sont autant de thèmes abordés par Lignum - Jura bernois.

Le but principal de ce bulletin info, reste la sensibilisation des consommateurs potentiels, ainsi que le soutien logistique lors de réalisations.

Toutefois, notre action ne va pas s'arrêter là, dès aujourd'hui, lors d'expositions artisanales, de petits comptoirs villageois, notre association fera acte de présence. Un stand d'information ou un panneau promotionnel sillonnera le Jura bernois.

Lignum devra à l'avenir pouvoir compter sur l'appui des entreprises, artisans des professions du bois, mais également de la population du Jura bernois.

En soutenant notre association, vous apportez votre appui à toute une région...

Claude-Alain Voiblet
Député

BULLETIN D'INFORMATIONS

PRÉSENTATION DE LIGNUM - JURA BERNOIS

LIGNUM - JURA BERNOIS a vu le jour le 6 septembre 1990. Cette Communauté d'action régionale est une section de Lignum - Union suisse en faveur du bois, et couvre les 3 districts de Moutier, Courtelary et La Neuveville.

SES OBJECTIFS

Comme ses 24 sœurs qui couvrent à peu près toute la Suisse, elle a pour buts de

- développer l'intérêt général pour la forêt et le bois,
- encourager l'utilisation du bois sous toutes ses formes et dans tous les domaines d'application,
- encourager la reconnaissance du bois comme matériau naturel et vivant, ayant ses lois propres,
- encourager une approche interdisciplinaire par les professionnels du bois, les maîtres d'œuvre et les consommateurs,
- soutenir les initiatives de création et d'innovation dans le secteur bois.

ACTIVITÉS

Les activités futures de Lignum - Jura bernois sont de tous ordres: présence à des expositions, service-conseil, interventions auprès des autorités lors de réalisations d'ouvrages publics, coordination interprofessionnelle, visites techniques, etc.

MOYENS

Les ressources de Lignum - Jura bernois se composent avant tout des cotisations de ses membres et des subventions de Lignum suisse. Il faut savoir que chaque action concrète est soutenue par cette dernière à raison de 50% des frais, à l'exception des coûts de fonctionnement et d'administration de la Communauté. Pour sa part, «Lignum - Union suisse en faveur du bois» bénéficie des largesses du Fonds du Bois, fonds d'entraide alimenté par les propriétaires forestiers et les industriels du bois, qui versent une redevance pour chaque m³ de bois vendu et acheté. Pour l'année 1988/1989 par exemple, c'est plus d'un million de francs dont a bénéficié Lignum suisse de la part du Fonds du Bois pour ses frais et ses campagnes en faveur du bois.

MEMBRES, COMITÉ

Chacun peut devenir membre de Lignum - Jura bernois. Outre ses membres individuels, Lignum - Jura bernois repose avant tout sur ses quatre membres principaux, à savoir le Cercle forestier du Jura bernois, l'Association des propriétaires de scieries du Jura bernois, l'Association jurassienne des maîtres menuisiers, charpentiers et ébénistes, et l'Association professionnelle des architectes jurassiens. Par ce biais, une majorité des propriétaires forestiers et des professionnels du bois sont d'office membres de Lignum - Jura bernois, et profitent directement ou indirectement de ses actions et prestations.

Le premier comité de Lignum - Jura bernois est formé de représentants des diverses branches déjà citées, et sa composition est la suivante:

Président:

M. C.-A. Voiblet, Reconvilier, conseiller en assurances et Député au Grand Conseil.

Vice-président:

M. P. Minder, Courtelary, président de l'Association professionnelle des architectes jurassiens.

Secrétaire:

M. C. Wenger, Tavannes, Ingénieur forestier adjoint à la Conservation des forêts du Jura bernois.

Caissier:

M. N. Paroz, Saules, instituteur et représentant du Cercle forestier du Jura bernois.

Membres:

M. P. Carnal, Tavannes, directeur Multibois SA.

M. P. Hinni, Cormoret, président de l'Association jurassienne des maîtres menuisiers, charpentiers et ébénistes.

M. J.-J. Niklès, Saint-Imier, président de l'Association des propriétaires de scieries du Jura bernois.

M. C. Wenger, Tavannes, Ingénieur forestier adjoint à la Conservation des forêts du Jura bernois.



Scierie - Rabotages
Parquets
Pose et imprégnation
Commerce de bois
Panneaux et isolation



NIKLÈS SA

Le vrai professionnel du bois sec

Saint-Imier, Sur-le-Pont 5, 039 41 20 43



ZURICH
ASSURANCES

Claude-Alain Voiblet
Conseiller - Grand-Rue 7
Reconvilier - 032 91 12 18

assure:
Vous-même et votre famille
Votre entreprise
Votre véhicule à moteur
Votre ménage

Agence principale:
Pierre Strahm - Grand-Rue 139
Tramelan - 032 97 55 35

BULLETIN D'INFORMATIONS

GENÈSE DE LIGNUM - JURA BERNOIS

En 1988, face aux difficultés d'écoulement, face à la stagnation voire à la baisse des prix de notre plus grande richesse régionale, le bois, nous déposons une motion à la Fédération des communes du Jura bernois pour demander que des mesures soient prises en faveur du bois indigène.

C'était le souci majeur du Cercle forestier regroupant tous les propriétaires de forêts de Grellingue à La Neuveville, mais aussi celui du responsable de l'important domaine forestier de la commune de Tramelan : que faire de notre seule matière première indigène et renouvelable ? Il nous semblait urgent pour notre région de s'engager dans un véritable programme d'impulsion pour le bois.

A fin 89, un groupe de travail tentait de donner une suite concrète à notre motion très largement soutenue par tous les milieux. Comment promouvoir davantage et partout l'utilisation de notre bois indigène ? Comment sensibiliser et inciter au maximum nos divers corps de métiers à utiliser le plus possible ce noble matériau produit naturellement ?

Après quelques séances de travail, il devint évident pour chacun que seul la création d'un organisme particulier était à même d'aller dans le sens souhaité. Lignum étant déjà implanté et connu en Suisse depuis plus de 50 ans, il sembla dès lors logique de créer pour le Jura bernois une section avec ses propres statuts précisant des buts conformes aux intérêts régionaux.

Le 6 septembre 1990 enfin, comme initiateur, puis président du groupe d'étude, nous avons le plaisir de saluer la création de Lignum - Jura bernois et de transmettre le témoin au président nouvellement élu en formant les vœux les meilleurs pour que beaucoup de bavardages utiles débouchent sur des actions concrètes en faveur de l'utilisation du bois.

Hubert Boillat, député

L'ARCHITECTURE ET LE BOIS

Les puristes du bois préféreraient sans doute parler du bois en premier et d'architecture en second et non l'inverse tel qu'il est exprimé dans le titre. Mon rôle d'architecte est de parler donc d'architecture au préalable puis du bois et de ses dérivés.

L'ARCHITECTURE

Elle est l'expression d'un concept d'aménagement spatial intérieur et extérieur et son but est d'accueillir la vie humaine avec son mode de vie et ses diverses activités.

L'expression de ce concept, c'est-à-dire sa matérialisation, se fait au travers de matériaux de construction provenant directement ou indirectement de Dame Nature. Le bois et ses dérivés sont donc des matériaux de construction parmi d'autres.

LE BOIS

Le bois, la pierre (calcaire), l'argile sont des matériaux de notre région. Les particularités du bois sont, dans un cadre global et humaniste, les suivantes :

- Il fait partie du règne végétal et s'insère dans un cycle global relativement court en comparaison au règne minéral. Il a une croissance liée aux conditions naturelles (climat, implantation, etc.), il peut être utilisé ensuite sous de nombreuses formes, il peut enfin être détruit soit naturellement par pourriture et décomposition, soit par le feu en fournissant encore de la chaleur (chauffage).
- Il est un matériau très structuré de fibres et de cernes. Cette structure est issue de la croissance de l'arbre dont il provient. Chaque pièce de bois comporte ce sens de croissance de bas en haut : nos ancêtres en tenaient compte.



**Menuiserie
Charpente
Agencement**

2610 Saint-Imier
Tél. 039 41 23 84



multibois sa tavannes

Route de Reconvilier 1
2710 Tavannes - Tél. 032 91 43 33

En prévision de notre déménagement dans notre nouvelle halle de stockage, nous offrons :

**Agglomérés bruts et plaqués (chutes)
Portes - Stratifiés - Pavatex - Lames - Isolations, etc.
à des prix fortement réduits !**

BULLETIN D'INFORMATIONS

- Comme tout végétal « vivant », il est soumis au cycle naturel cosmique telles que les lunaisons et les saisons. L'exploitation du bois devrait tenir compte de ces aspects que nos ancêtres connaissaient parfaitement, connaissances ayant des répercussions directes sur la qualité intrinsèque du bois de construction.
- Physiquement le bois est sensible à la température, à l'humidité et à la lumière. Les 3 facteurs selon leurs combinaisons peuvent détruire le bois (pourriture), mais aussi le protéger naturellement contre les insectes (couche autoprotectrice des mazots valaisans par le soleil).

Selon le sens d'utilisation et les moyens d'attache, le bois résiste très bien à des efforts de traction ou étirement (effet de resserrement des fibres tel un câble ou une corde), mais moins bien en compression (effet d'éclatement des fibres). Ces deux propriétés permettent la réalisation de planchers, de charpentes et de portes.

Il est de plus classé dans les matériaux isolants (thermiquement) grâce à ces fibres et sa porosité et que le rôle de régulateur d'humidité et d'odeur comme tous matériaux poreux, facteur intéressant de confort dans l'habitat.

LE BOIS COMME ÉLÉMENT D'ARCHITECTURE

En vertu de ces différentes caractéristiques, nous pouvons remarquer que le bois possède ses lois propres qui, si elles sont respectées, permettent la réalisation d'ouvrages de grande qualité. La maîtrise par le maître d'œuvre (actuellement l'architecte, l'ingénieur ou le charpentier) de l'interaction de ces différentes lois entre elles détruit une architecture qui n'est pas celle de la pierre, de la maçonnerie ou du béton.

Ainsi par exemple, les églises totalement en bois de l'époque romane en Norvège ont un lagage architectonique totalement différent des coupes romanes ou byzantines de la même époque, expression de la maîtrise de la pierre et de la maçonnerie.

Cette maîtrise des lois naturelles du bois peut se manifester différemment selon les cultures: les charpentes des pays du Nord sont différentes de celles des pays latins. L'ouvrage réalisé ne dépend donc pas uniquement de ces lois naturelles, mais aussi et surtout de la manière dont ces lois ont été comprises et maîtrisées. Les lois naturelles intrinsèques du bois appellent et stimulent donc le génie humain.

J'aimerais préciser ici que dans notre région, les constructions en bois sont trop souvent assimilées au chalet traditionnel qui est un produit type importé des régions des Préalpes et des Alpes et qui n'a rien à faire traditionnellement dans notre région. Celle-ci, par contre, présente des ouvrages en bois directement liés à la culture et au mode de vie de nos ancêtres, ouvrages donc de notre terroir traditionnel:

- Les greniers comme construction indépendante et extérieure à la ferme « jurassienne ».
- Les charpentes recouvrant le fenil des fermes, sorte de « cathédrale rurale ».
- Les charpentes recouvrant les édifices publics d'une seule portée de date plus récente (Préfecture de Courtelary, ancien moulin de la Reine Berthe par exemple).
- Certains ateliers-usines de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle de structure parfaitement régulière, d'expression type collombage moderne et que l'on trouve, entre autres, à Saint-Imier, Villeret, Tavannes...



La banque idéale pour vos affaires.
**Nous donnons
du punch
à vos affaires.**

 **Banque Cantonale
Bernoise**




**Imprimerie
Palma & Jordi**
2732 Reconvilier

Vos enveloppes
au prix de fabrique...

Type-offset
Dos la Velle 15
Téléphone 032 91 43 26
Téléfax 032 91 41 94

... demandez-nous une offre
sans engagement.

BULLETIN D'INFORMATIONS

POURQUOI UTILISER LE BOIS SUISSE?

ARCHITECTURE DU BOIS AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Aujourd'hui, dans notre région, le bois est trop souvent recalé dans le rôle de charpente et de revêtement intérieur. Certains exemples plus audacieux montrent qu'il est parfaitement possible de réaliser de grandes portées (patinoire, salle des fêtes). Mais force est de constater que l'ère du béton est devenue une mode qui a réussi à cacher les qualités du bois. Toute mode est dangereuse dans la construction car elle génère une systématique qui nie les aspects réels des problèmes à résoudre: le bois peut en résoudre beaucoup: il s'agit donc de mettre les bons matériaux à leur juste place. Le seul aspect de l'énergie, en vogue à notre époque, devrait permettre de réhabiliter le bois à sa juste place. L'énergie nécessaire à la production du béton et aussi des matériaux de synthèse (à base de pétrole) est incomparable à celle utilisée dans le travail du bois. Les dérivés du bois conservent un bel avenir, pour autant que les aspects biologiques des colles soient maîtrisés. Ces produits utilisent le bois comme agrégat et non pas comme structure. Alors, n'oublions pas les qualités structurelles de ce matériau, retrouvons les connaissances des anciens maîtres et redonnons à ce matériau la place de qualité qui lui revient. Travaillons avec les lois inhérentes à ce matériau et non à l'inverse, ce qui se fait actuellement encore trop souvent. Ceci est le seul moyen réel de mettre en valeur ce matériau et de lui donner son rôle qui lui revient. Et c'est dans cette optique que le bois peut devenir à nouveau un moyen d'expression pour notre architecture.

Pierre Minder
Architecte EPFL-SIA

Sur près de 7 millions de m³ que produit la forêt suisse chaque année, seuls environ 4,5 millions de m³ sont récoltés, alors que la consommation de notre pays se monte à 7,5 millions de m³.

Ceci veut dire qu'en principe nous pourrions couvrir nos besoins avec la production indigène et par conséquent une intensification de l'exploitation pourrait ainsi parer au risque de vieillissement de nos forêts.

En fait, au lieu de parler de vieillissement, il faudrait plutôt évoquer dans certaines régions un déséquilibre des classes d'âge et ses conséquences négatives à long terme sur la stabilité et la vitalité des peuplements. La répartition actuelle des classes d'âge est un héritage des surexploitations pratiquées au siècle passé. En conséquence, si nous voulons que les prochaines générations profitent des inestimables prestations de la forêt, il faut l'entretenir et la rajeunir en permanence.

L'application d'une sylviculture douce et respectueuse de l'environnement nécessite la création mesurée d'un réseau de chemins forestiers. A ce propos, la plupart des forêts du Plateau et du Jura sont bien équipées. Par contre, la desserte des Préalpes et des Alpes est insatisfaisante. Cette construction de chemins ou routes doit respecter les biotopes d'importance et épargner les zones les plus sauvages.

Quant à la production du bois en Suisse, elle ne bénéficie d'aucune subvention car la Confédération soutient davantage les soins aux forêts. Cette subvention constitue un dédommagement pour toutes les prestations fournies «gratuitement» par la forêt à la collectivité.



Restaurant du Midi

Reconvilier

Restauration soignée
Salle pour sociétés
et mariage

Fermé le mardi
91 31 03
Ph. Röhliberger

TECHNOBOIS SA

Promotion, étude, réalisation de chauffage au bois
Commerce de bois, fabrication et vente de plaquettes

CH 2087 Cornaux, tél. 038 47 25 23

BULLETIN D'INFORMATIONS

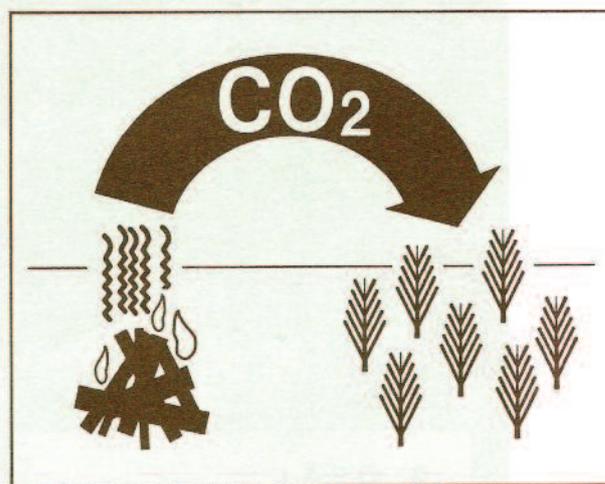
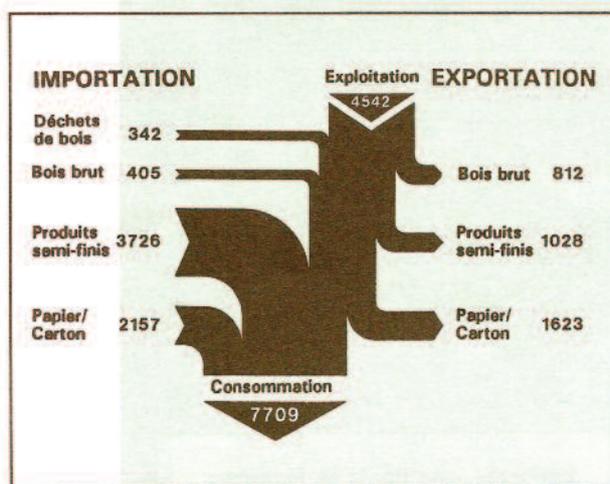
Le bois suisse est un matériau respectueux de l'environnement pour plusieurs raisons: il est renouvelable - il est produit par un écosystème de grande valeur et de grande utilité - il est transformé à proximité de son lieu de récolte, économisant des transports inutiles. L'exploitation et la valorisation des bois indigènes peut soulager d'autres réserves de bois, notamment celles des forêts tropicales, et réduire les nuisances causées par des transports à longue distance.

Actuellement, de nouvelles techniques permettent d'utiliser plus de bois suisse à l'extérieur, notamment en parois de bâtiments ou de protection contre le bruit, construction de ponts, etc.

Quelques arguments en faveur de l'utilisation du bois suisse:

- Contribution à la conservation des forêts.
- Matériau polyvalent supportant de lourdes charges (lamellé-collé).
- Se marie merveilleusement aux autres matériaux.
- 90'000 postes de travail répartis de manière très décentralisée jusque dans les régions marginales.

Pierre Carnal
 Directeur Multibois SA
 Tavannes



Forêt et bois suisses: le mouvement perpétuel.